

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Violette JANET-WIOLAND, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE, Etienne COUIGNOUX, Joël BEZANGER, Mélanie FLAMENT, Catherine NIRELLI, Charlotte BOURG

Absents excusés :

Procurations : Corinne BRINDEL à Thierry BAILLARD ; Christian LEFRANCOIS à Jean Pierre SAUGERAS ; Lionel ROUSSET à Alain VERMOREL

Date de la convocation : 14 février 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION N° 2023-01-03 E

Numérotation du chemin de Maubech et du Bd des Artisans

M le Maire rappelle à l'assemblée que depuis 2018 la collectivité, dans un contexte de déploiement de la fibre optique et de la montée en puissance des livraisons à domicile, à engager une numérotation des habitations qui ne l'étaient pas encore. Cette démarche s'est faite avec l'assistance du Syndicat de la Diège.

Jean Pierre Saugeras qui a suivi ce dossier fait état de quelques numérotations complémentaires qu'il convient d'attribuer selon les indications du plan ci joint :

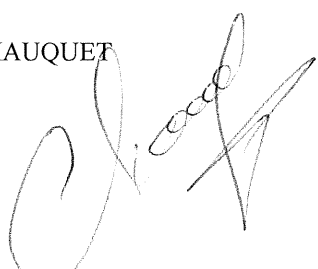
N° de Parcelle	Numérotation
YX 0155	1
YX 060	2
XY 250	4
XY 249	6
XY 246	10 et 12
XY 579	14

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

- **APPROUVE** la numérotation proposée pour le « Chemin de Maubech » et pour le « Boulevard des Artisans »
- **AUTORISE** Mr le Maire à faire les démarches nécessaires.

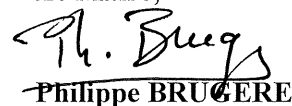
La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Pour extrait conforme,
Le 20 Février 2023

Le Maire,


Philippe BRUGERE

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20230225-2023-01-03-E-DE
Date de télétransmission : 26/02/2023
Date de réception préfecture : 26/02/2023